

L'INSTITUT DES PÊCHES MARITIMES A NANTES

- Dans le cadre des mesures de décentralisation, le Gouvernement a décidé, en 1960, le transfert à Nantes du siège Central de l'Institut scientifique et technique des Pêches maritimes, situé avenue Raymond-Poincaré à Paris. Cette mesure a été adoptée par le Comité de Décentralisation du Commissariat général au Plan, le 29 octobre 1960. -

I. - Utilité de la décentralisation.

La construction du nouveau Centre d'Océanographie de l'Institut des Pêches répond à une double préoccupation :

a) décentraliser sur la côte, par conséquent à pied d'œuvre, les services parisiens installés dans de très mauvaises conditions matérielles, loin des centres de pêche et d'ostréiculture,

b) aménager des locaux suffisamment vastes pour permettre l'augmentation du potentiel de l'Institut, notamment dans le domaine de la technologie des conserves et du froid, techniques qui demandent d'importantes installations.

Cette décentralisation facilite grandement les liaisons avec les 16 laboratoires et inspections régionales de l'Institut implantés sur l'ensemble de la côte française. Elle permet de multiplier les contacts avec les professionnels et de faire mieux connaître l'action de l'Institut des Pêches. En réduisant les délais de transport des échantillons récoltés sur la côte et à la mer, elle donne aux travaux scientifiques une plus grande efficacité.

Du fait de sa présence à Nantes, l'I.S.T.P.M. peut développer ses relations avec l'Université et contribuer à l'enseignement appliqué de l'océanographie et de la biologie marine ou littorale. Les vastes bâtiments du nouveau Centre se prêtent bien à la réalisation de stages de formation ou de perfectionnement pour les chercheurs et techniciens de la Maison ainsi que pour les élèves des Facultés ou des Ecoles maritimes et les très nombreux stagiaires étrangers qui fréquentent l'Institut des Pêches.

II. - Conséquences de la nouvelle implantation sur l'organisation de l'Institut des Pêches.

Outre la Direction, l'ensemble de l'Institut comprend quatre Services :

le Service administratif,

le Service Océanographie, Pêches et cultures marines pour l'Atlantique nord,

le Service Océanographie, Pêches et cultures marines pour la Méditerranée et les régions tropicales,

le Service de Technologie, Bactériologie et Contrôle.

Ainsi, les tâches de l'Institut se répartissent suivant trois principaux centres d'intérêt, souvent étroitement liés entre eux mais néanmoins distincts. En les définissant, nous allons voir quelle est l'incidence de l'implantation de l'Institut des Pêches à Nantes sur leur réalisation.

Dans l'accomplissement de ces tâches, il ne faut pas négliger le rôle du Service administratif, du centre de documentation, de la bibliothèque et des publications; nous en dirons également quelques mots.

a) Océanographie des pêches.

Dans le cadre de cette activité, l'Institut étudie les espèces marines utilisables, leur habitat, les conditions de vie dans lesquelles elles vivent, les moyens de les exploiter. On comprend dès lors que la gamme des travaux effectués est très vaste; elle s'étend des recherches fondamentales, chimiques, biologiques et même géologiques aux techniques de pêche.



Vue d'un laboratoire (photo I.S.T.P.M. - O. BARBAROUX).

Ces recherches sont entreprises à la mer à bord des cinq navires dont l'Institut dispose. Elles donnent lieu à des relevés bathymétriques et hydrologiques, à l'établissement de cartes, à l'étude qualitative et quantitative des stocks de poissons, de crustacés ou de mollusques. Le matériel ainsi récolté nécessite une étude ultérieure, à terre. Cette étude représente un très important travail puisque l'on compte que pour un océanographe en mission à bord d'un navire, quatre chercheurs sont nécessaires pour l'exploitation des résultats en laboratoire. Dans la plupart des cas elle nécessite des équipements très importants. Le Centre de Nantes, conçu en tenant compte de ces faits, va permettre de développer et d'étendre considérablement ce type de recherche.

b) Biologie des zones littorales et cultures marines.

Une grande part de l'activité de l'Institut est consacrée à la biologie des zones littorales et aux cultures marines. L'I.S.T.P.M. possède en effet sur la côte quatre laboratoires et une station expérimentale spécialisés dans ce domaine et plus particulièrement en conchyliculture. Grâce à sa position



Vue d'un rayonnage de la bibliothèque (photo I.S.T.P.M. - O. BARBAROUX).

géographique, le nouveau siège va permettre, non seulement d'assurer la coordination des travaux de ces stations à l'échelon national, mais d'effectuer des réalisations de grande envergure et d'intérêt commun. Il est prévu en effet d'installer dans une très vaste salle des bacs expérimentaux qui pourront être utilisés pour des essais de culture ou tester la résistance des organismes marins aux polluants. Le danger constitué par les pollutions donne à cette réalisation un caractère de nécessité et d'urgence.

c) Technologie, bactériologie et contrôle.

Les chercheurs qui se consacrent à cette discipline étudient les procédés de conservation des produits de la mer sous toutes ses formes : technologie de la conserve, de la semi-conserve, du froid, etc... Ils effectuent également les analyses bactériologiques nécessaires au contrôle sanitaire des produits marins.

Étant donné l'évolution de la technique et la nécessité d'adapter l'industrie française aux exigences de la production, il a paru particulièrement important d'étendre ce service. Le Centre de Nantes met à sa disposition de nombreux laboratoires couvrant 790 m², un atelier expérimental de conserverie, une salle de préparation et tranchage du poisson et 16 chambres à température constante.

L'ensemble des laboratoires est hébergé dans le bâtiment de recherche.



Salle de lecture (photo J. BIAUGAUD).

d) Service administratif et services centraux.

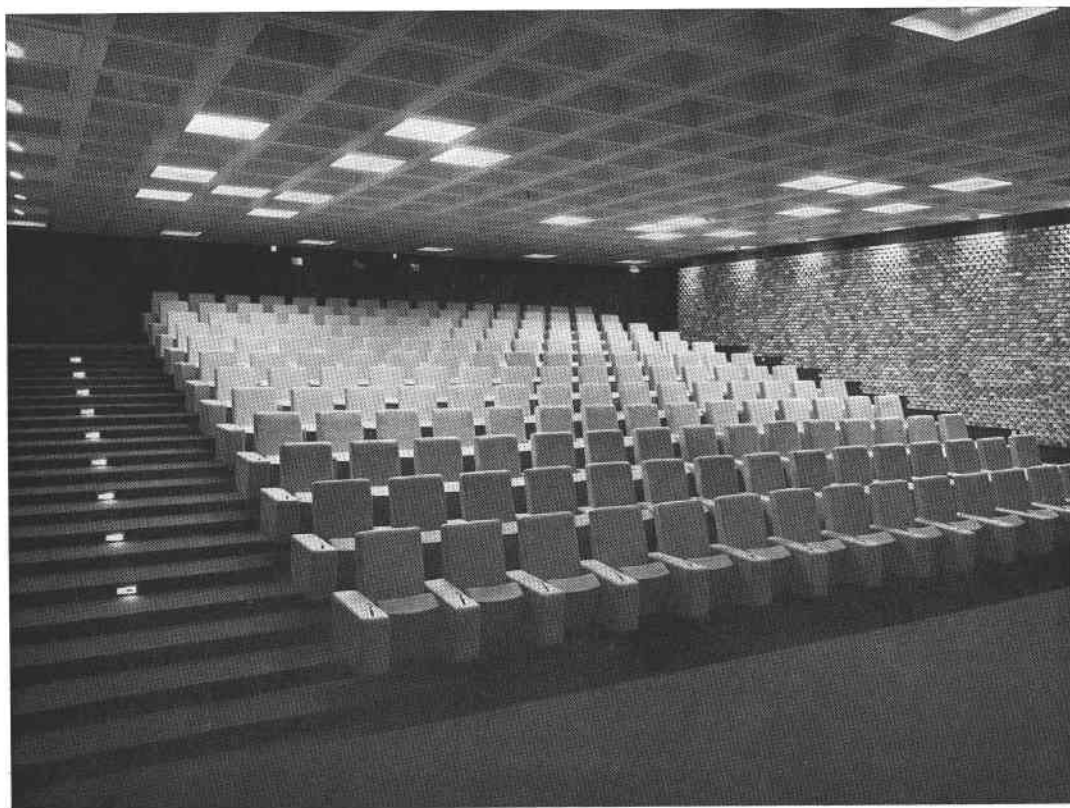
Les différents bureaux nécessaires à l'administration et à la gestion de l'Institut sont regroupés au sein d'un autre bâtiment. C'est dans ce bâtiment que sont aussi implantées la bibliothèque et ses annexes : centre de documentation et salle de lecture.

Pour que l'Institut puisse jouer pleinement son rôle dans les meilleures conditions, il est nécessaire que son but et son action soient bien connus. Une salle de conférence et de projection est un élément important d'information ; le Centre de Nantes en possède une qui permet de recevoir 180 personnes et de projeter tout type de film.

L'édition de la Revue des Travaux et du Bulletin d'Information de l'Institut n'a pas non plus été oubliée. Plusieurs bureaux lui ont été consacrés.

III. - Implantation et bâtiments.

Le terrain sur lequel les bâtiments ont été construits est situé sur les bords de l'Erdre, au domaine du Tertre. Il s'étend sur une superficie de près de deux hectares dans un site magnifique. Afin de conserver dans l'avenir tout son caractère à ce site, des servitudes spéciales de protection ont été imposées aux alentours et l'on a recherché des matériaux de qualité s'adaptant au cadre naturel.



Salle de projection et de conférence (photo J. BIAUGAUD).

La construction, confiée, après concours d'architecte, à M. VAUDOU, architecte D.P.L.G., fut réalisée en étroite collaboration avec le Directeur de l'I.S.T.P.M. et ses services. Elle comprend, on l'a vu : un bâtiment de recherche et un bâtiment pour l'administration et les services centraux. Ces deux bâtiments sont reliés par un portique couvert. Un sous-sol complet s'étend sous cet ensemble ; c'est là que se situent l'amphithéâtre, la salle de bassins et les hangars de stockage.

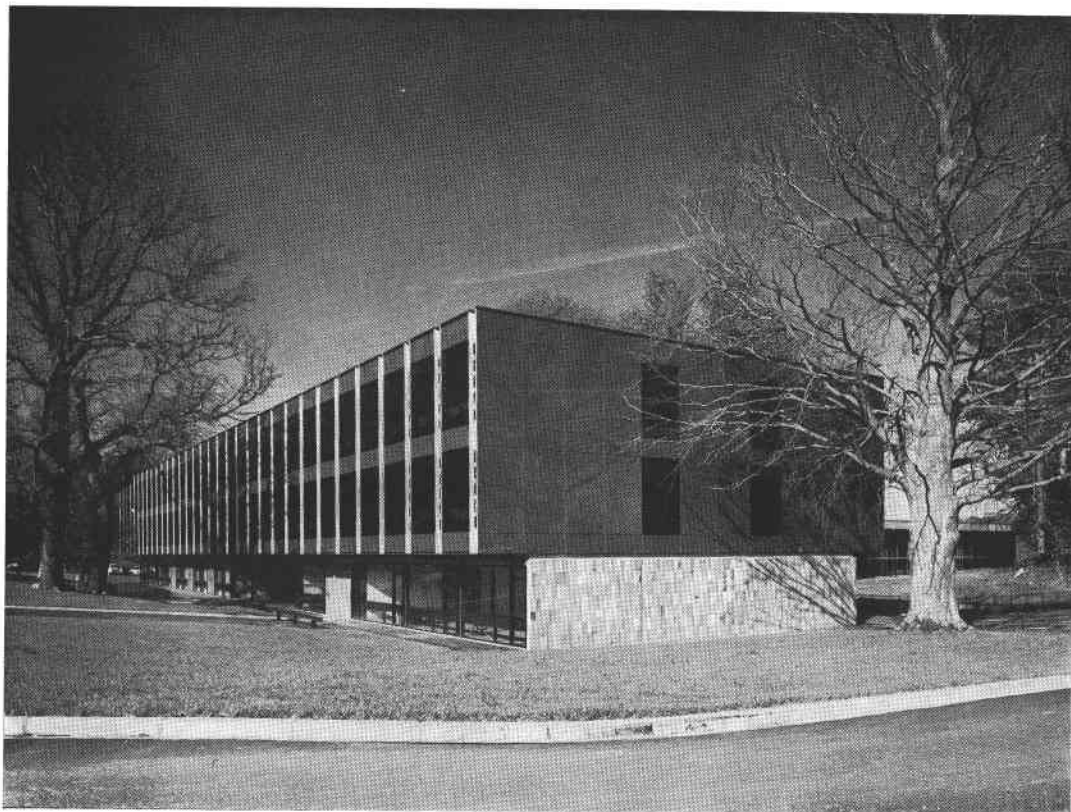
a) Le bâtiment scientifique.

Long de 77,30 m et large de 20,43 m ; comprend 3 niveaux sur sous-sol.

Il abrite les deux Services d'Océanographie, pêches et cultures marines et celui de Technologie, bactériologie et contrôle. Pour ce qui est des deux premiers, on dénombre, en étage, 39 laboratoires

ou bureaux d'étude et de recherche. C'est là que se situent les laboratoires centraux de plancton, d'hydrologie et de pêches expérimentales. Pour le deuxième, les laboratoires centraux et les bureaux des responsables occupent 47 salles, également en étage, parmi lesquelles on relève les destinations suivantes : chimie (chimie organique, lipides, protéines, glucides, etc.), physique (électricité, électrophorèse, spectrophotométrie, polarographie, etc.), bactériologie des mollusques, pollutions, froid, etc.

Au rez-de-chaussée se trouvent l'accueil, la conciergerie, les chambres d'hôtes ainsi que trois ateliers de technologie (tranchage, salage, fumage, conserves) et diverses chambres froides.



Vue d'ensemble du bâtiment scientifique (photo J. BIAUGAUD).

Le sous-sol est plus particulièrement réservé aux ateliers de froid et de séchage, aux diverses chambres à température constante, aux salles de machines, ateliers de réparation et salles de stockage.

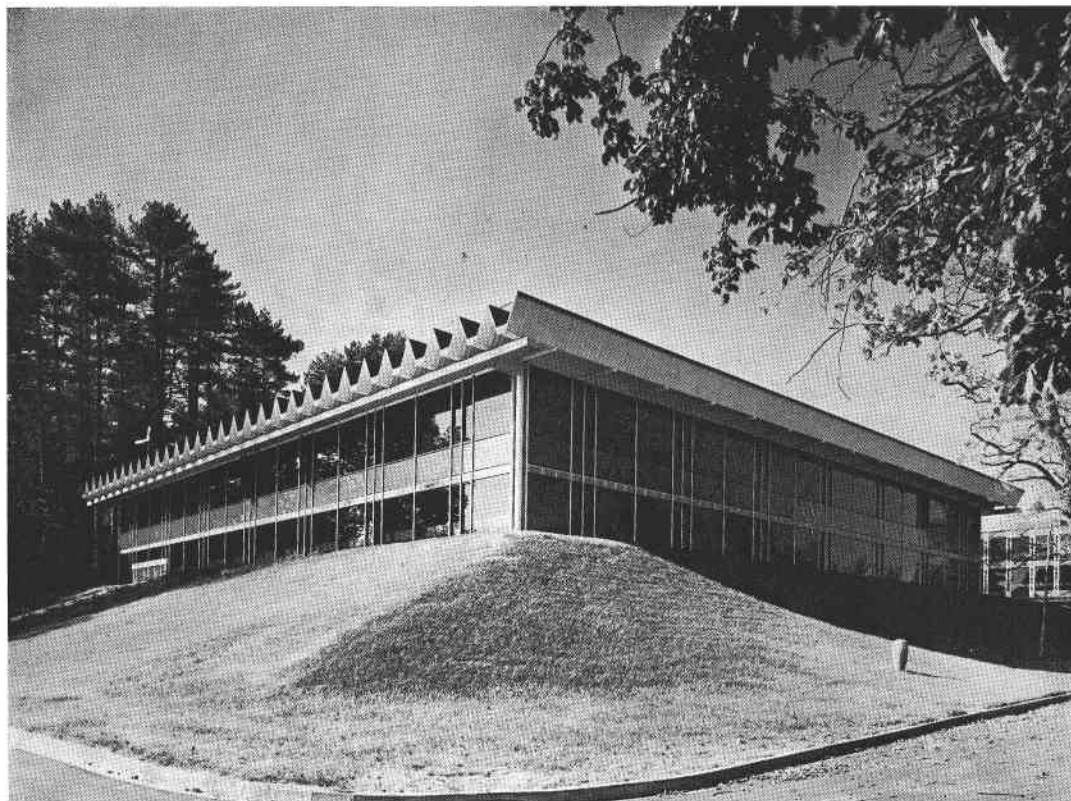
b) Le bâtiment administratif.

Les bureaux des services administratifs et des services centraux se répartissent sur 850 m². Outre le bureau et les secrétariats du Directeur et du Chef du service administratif, c'est au premier étage que se tiennent les divers bureaux qui traitent de l'organisation et de la gestion de l'Institut : bureau du personnel et des affaires générales, bureau du matériel, bureau technique de l'armement, comptabilité et agence comptable, dactylographie, publications. C'est également à cet étage que se trouvent la salle de collections et une salle de réunions.

Au rez-de-chaussée une grande partie est occupée par la bibliothèque, les bureaux de documentation, la salle de lecture et de cartographie. C'est aussi à ce niveau que se situent le bureau des dessinateurs, le standard téléphonique et le restaurant pour le personnel.

c) Autres locaux.

Entre les deux bâtiments s'étendent, en sous-sol, de nombreux magasins et salles de stockage, ainsi que la salle de conférence et ses annexes et la salle destinée aux bassins expérimentaux.



Vue d'ensemble du bâtiment administratif (photo J. BIAUGAUD).

Conclusion.

Nous venons ainsi de voir que l'Institut scientifique et technique des Pêches maritimes dispose maintenant d'un centre qui, par sa conception et sa réalisation, le situe parmi les premiers Instituts de recherche, non seulement à l'échelon national, mais très certainement à l'échelon européen et peut-être même à l'échelon mondial.

Ce Centre est un instrument de travail unique qui doit permettre à l'Institut des Pêches de remplir sa tâche avec une plus grande efficacité et lui assurer pour l'avenir un très important développement.